



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Encadrement des prix du fret maritime

Question écrite n° 42220

### Texte de la question

Mme Nathalie Serre attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur l'augmentation des coûts du transport maritime. Depuis le début de la pandémie, les prix de location d'un conteneur ont augmenté de plus de 400 %. Pour des sociétés françaises qui importent leurs matières premières ou qui exportent une grosse partie de leur production, l'ardoise est salée. En effet, les mesures sanitaires renforcées dans les ports conduisent à un nombre réduit de départs des porte-conteneurs. Les sociétés de frets maritimes s'appuient sur cette pénurie pour faire grimper les prix qui ont été multipliés par 4 en moins de deux ans. S'ils ne veulent pas interrompre leurs chaînes de production, les industriels sont contraints d'accepter ces tarifs démesurément élevés. Les entreprises ne peuvent toutefois absorber seules cette inflation. Les prix facturés aux clients ont donc connu une augmentation, plus raisonnable toutefois. Au bout de la chaîne, le consommateur paie, lui aussi, son produit plus cher qu'il y a deux ans. Elle lui demande donc quelles mesures il compte prendre, en collaboration avec ses partenaires européens, pour encadrer les prix du fret maritime.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Nathalie Serre](#)

**Circonscription :** Rhône (8<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 42220

**Rubrique :** Transports par eau

**Ministère interrogé :** [Économie, finances et relance](#)

**Ministère attributaire :** [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 octobre 2021](#), page 7751

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)